



**RAPPORT SPECIAL 2014 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS
DES ARTICLES L.225-177 A L.225-186 DU CODE DE COMMERCE**

(OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS)

**Avanquest Software
Société Anonyme au capital de 29.976.404 euros
Immeuble Vision Défense
89-91 Boulevard National – 92250 La Garenne Colombes
R.C.S NANTERRE 329 764 625
N° INSEE : 329 764 625 00045**

La Garenne-Colombes, le 26, janvier 2015

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce relatifs aux options d'achat et de souscription d'actions de la société Avanquest software (ci-après la « **Société** »).

Nous vous informons que la Société n'émet pas d'options d'achat d'actions, préférant à celles-ci les options de souscription d'actions (les « **Options** »).

- Nombre, dates d'échéance et prix des options de souscription consenties, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, à chacun de ces mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 :

Au cours de l'exercice 2013-2014, aucune option n'a été consentie à ce titre.

- Nombre, dates d'échéance et prix des options de souscription consenties, durant l'année à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 :

Au cours de l'exercice 2013-2014, aucune option n'a été consentie à ce titre.

- Nombre, prix et dates d'échéance des options de souscription d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à chacun des dix (10) salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé :

Au cours de l'exercice 2013-2014, aucune option n'a été consentie à ce titre.

- Nombre et prix des actions souscrites durant l'année en levant une ou plusieurs options détenues sur les sociétés par chacun des dix (10) salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé :

Au cours de l'exercice 2013-2014, aucune option n'a été consentie à ce titre.

- Nombre, prix et dates d'échéance des options de souscription d'actions consenties, durant l'année, par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires :

Au cours de l'exercice 2013-2014, aucune option n'a été consentie à ce titre.

Pour le Conseil d'Administration

Bruno Vanryb
Président du Conseil d'administration